



LÉGATION DE SUISSE  
EN GRÈCE

A 1/2 W.

21. Mai 1942

ATHÈNES, le 12 mai 1942.

Boîte Postale 82,  
Téléphone 34.269  
Rue Scoufa 49

19.5.42

P-9

POLITISCHES DEPARTEMENT  
19. MAI 1942 028778  
REF. B. 36. 31. Gr.

Monsieur le Ministre,

Les rapports du Dr Francillon, adressés au Comité de nos actions de secours et qui concernent sa bienfaisante activité durant son séjour en Grèce vous auront certainement été communiqués par M. Edouard de Haller, de sorte que ce que je vous écrirais à mon tour au sujet des besoins de la population grecque ne serait qu'une répétition de ce que vous savez déjà.

Je me bornerai donc à ajouter ici quelques observations personnelles au sujet de ma prise de contact avec les présidents des sociétés suisses, avec M. Francillon et avec les représentants des Croix-Rouges italienne et hellénique.

Je suis heureux de pouvoir vous dire que la situation de la colonie s'est beaucoup améliorée ces derniers temps grâce au deuxième envoi de vivres, qui est distribué avec intelligence et avec zèle par mon collaborateur M. Baumann, distribution qui a fait l'objet d'un rapport de M. Alder en date du 25 avril dernier à la Division fédérale de Police, dont copie vous a été adressée.

J'ai aussitôt réuni les principaux représentants de la colonie et j'ai pu me rendre compte que ce que notre pays fait pour les Suisses de Grèce est vraiment apprécié à sa juste valeur.

Quant au Dr Francillon, il a accompli ici un travail remarquable avec son adjoint le Dr Berretta et je n'ai entendu que des éloges sur son compte autant de la part des Représentants de l'Italie et de l'Allemagne que de la part

A la Division des Affaires Etrangères  
du Département Politique fédéral,  
B e r n e



de la Croix-Rouge hellénique.

C'est avec un vif regret que nous le voyons rentrer en Suisse pour des raisons personnelles et professionnelles, devant lesquelles j'ai dû m'incliner malgré tout mon désir de le voir demeurer ici.

Je n'ai pas manqué de lui faire comprendre les raisons pour lesquelles nous attachons une si grande importance morale à avoir une mission sanitaire permanente en Grèce, qui ferait un juste pendant à celle que nous avons sur le front Est, mais c'est pour lui une nécessité de retourner actuellement à son poste.

Nous ne devons cependant pas nous inquiéter du départ de notre délégation sanitaire, car aussi bien S.E. Ghigi que S.E. Altenbourg m'ont déclaré qu'ils seraient très heureux de voir d'autres médecins suisses lui succéder. J'en ai profité pour recommander à chacun de ces Chefs de mission le projet de M. Francillon d'organiser une équipe orthopédique qui viendrait ici le plus tôt possible sous la direction d'un médecin suisse. M. Ghigi m'a assuré à deux reprises qu'il serait fort heureux de voir arriver cette équipe et qu'il donnerait télégraphiquement les instructions nécessaires pour le visa des passeports de ces spécialistes dès que je lui en aurai fourni la liste.

J'estime donc que le Comité d'actions de secours qui a approuvé le projet de M. Francillon peut être d'ores et déjà assuré que les autorités italiennes ne mettront plus d'obstacles à l'envoi de ces compatriotes.

Nous attendons avec impatience le retour de M. Brunel, très désiré, non seulement par moi, mais encore par S.E. Ghigi et par M. Arnó. En effet, M. Gredinger, malgré toute

sa bonne volonté et tout son zèle, a commis, en l'absence de M. Brunel et de la mienne, quelques impairs que je me suis efforcé de réparer comme j'ai pu. M. Ghigi m'en a touché quelques mots et je lui ai assuré que comme je désirais avant tout travailler en pleine harmonie avec la Croix-Rouge italienne, je vous ferais part de son désir de voir M. Brunel rentrer le plus tôt possible et qu'en attendant j'étais à son entière disposition s'il avait besoin de moi.

D'autre part, malheureusement M. Zannas, vice-président de la Croix-Rouge hellénique, a été arrêté il y a quelques jours pour des raisons graves, d'après ce que m'a dit confidentiellement M. Ghigi. Cette arrestation, qui a causé beaucoup d'émotion dans la ville, ne facilite pas notre tâche, d'autant plus que le président de la Croix-Rouge, M. Athanassakis, est âgé de 92 ans! J'ai été lui rendre visite ce matin et j'ai pu me rendre compte que, bien qu'il soit extraordinaire pour son âge, son activité professionnelle ne peut plus être que fort réduite et que son rôle devrait se borner à être honorifique.

J'ai recommandé à nos deux infirmières, qui rentrent ces jours prochains en Suisse, d'être très prudentes dans leurs propos, car j'ai compris qu'ici, si les autorités occupantes font parfois quelques réserves à l'envoi de missions sanitaires étrangères, c'est par crainte de ce que celles-ci raconteront à leur retour. Souvent, en effet, des phrases dites à la légère peuvent être commentées et faussées par ceux qui les entendent et devenir de véritables réquisitoires contre l'Axe.

Quant à l'envoi de blé provenant du Canada et qui serait transporté par les bateaux suédois, M. Arnò m'a

4)

fait lire, à titre confidentiel, copie des notes-verbales de la Représentation allemande à la Légation de Suède à Berlin et du Ministère des Affaires Etrangères italien à la Légation de Suède à Rome (communication que m'avait fait voir également le Comte Pietromarchi à Rome). Ces deux notes insistent sur la nécessité de voir la commission suédoise travailler de complet accord avec le Comité international de la Croix-Rouge et même la note italienne va plus loin en demandant que les Suédois qui seront chargés de la distribution de ce blé entrent dans le Comité de haute direction constitué à Athènes sous la présidence de M. Brunel. Il ne serait, en effet, pas admissible que la mission suédoise fasse bande à part et je suis certain qu'à Berne et à Genève également l'on sera du même avis. Les Gouvernements italien et allemand attendent la réponse du Gouvernement suédois à ces notes, réponse qui heureusement pour le moment ne revêt pas un caractère d'urgence absolue, le ravitaillement de blé pour la Grèce étant assuré jusqu'à la prochaine récolte.

Je vous tiendrai naturellement au courant de tout ce que je pourrai apprendre de nouveau au sujet du développement ultérieur de cette question si importante.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le Chargé d'Affaires de Suisse :



P.S. Je ne puis assez me louer de l'accueil des représentants de l'Italie et de l'Allemagne, qui m'ont tous les deux aussitôt invité chez eux. Ghigi m'avait fait chercher au camp d'aviation par son officier d'ordonnance pour me souhaiter la bienvenue.